

Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/Nucleaire-des-militants-de-Greenpeace-s>

Réseau Sortir du nucléaire > Archives > Revue de presse > **Nucléaire : des militants de Greenpeace s'introduisent dans la centrale de Cruas-Meysse**

28 novembre 2017

Nucléaire : des militants de Greenpeace s'introduisent dans la centrale de Cruas-Meysse

Le site de la centrale nucléaire de Cruas-Meysse, en Ardèche, le 10 octobre 2017 / © AFP/Archives / PHILIPPE DESMAZES

Un mois et demi après une action à la centrale nucléaire de Cattenom (Moselle), des militants de Greenpeace se sont introduits dans celle de Cruas-Meysse (Ardèche) pour "alerter" les autorités sur la "vulnérabilité" des piscines où sont entreposés les combustibles usagés.

L'action a commencé vers 06H20 et s'est terminée environ deux heures plus tard. Cette centrale, qui borde le Rhône, se situe à une quinzaine de kilomètres au nord de Montélimar (Drôme).

Vingt-deux militants de Greenpeace ont investi la centrale en trois lieux différents, un premier groupe allant à la rencontre des gendarmes pour "expliquer" leur action. Un autre s'est dirigé vers un bâtiment "accolé" à l'un des réacteurs de la centrale - le numéro quatre - pour l'escalader ou y laisser des empreintes de mains à la peinture afin de "démontrer son accessibilité".

Enfin, quatre militants se sont suspendus à un bâtiment abritant une piscine de combustibles usagés, deux le long du mur à 12 mètres du sol, deux sur un fronton. Des fumigènes ont été utilisés pour éclairer le bâtiment, d'après des vidéos diffusées par Greenpeace.

"Certains se sont effectivement attachés à un des bâtiments, il y a eu un petit feu d'artifice. L'action est désormais terminée et 22 personnes ont été interpellées ; une enquête judiciaire est en cours", a indiqué à l'AFP la préfecture de l'Ardèche, soulignant "qu'à aucun moment les installations ont été mise en péril".

L'Autorité de la sûreté nucléaire (ASN), organisme indépendant, et l'exploitant EDF ont également assuré que cette intrusion n'avait "aucun impact sur la sûreté" des installations, en précisant que "les intrus sont restés en dehors de la zone nucléaire".

Comme à chaque action de ce type, EDF va porter plainte.

- 63 piscines en France -

"Nous voulons pointer du doigt les failles de sécurité des piscines d'entreposage du combustible usé, qui sont conçues comme des bâtiments classiques avec une faible résistance. Il suffirait de faire un trou pour avoir un feu de combustibles", a justifié Yannick Rousselet, chargé de campagne nucléaire de l'ONG, en rappelant le risque terroriste en France.

"Ces bâtiments sont ceux qui contiennent le plus de radioactivité dans une centrale nucléaire. Ils ne sont pas assez protégés face au risque d'attaques extérieures", ajoute l'ONG dans un communiqué.

Le 12 octobre, des militants avaient déjà réussi à s'introduire sur le site de la centrale de Cattenom (Moselle). Le directeur général de Greenpeace France et huit militants comparaitront le 3 janvier devant le tribunal correctionnel de Thionville pour ces faits.

Poursuivis pour "intrusion en réunion et avec dégradation dans l'enceinte d'une installation civile abritant des matières nucléaires", ils encourent cinq ans d'emprisonnement et 75.000 euros d'amende.

Début octobre, l'ONG avait publié des extraits d'un rapport d'experts qu'elle avait sollicités sur le sujet. Ils s'étaient penchés en particulier sur la capacité de résistance des piscines d'entreposage en France et dans les centrales belges de Doel et Tihange.

Et ils avaient pointé du doigt ces piscines, qui peuvent contenir plus de combustibles que les cœurs des réacteurs mais qui ne sont pas protégées comme ces derniers par des enceintes de confinement renforcées.

En incluant celles des sites de La Hague et Creys-Malville, la France compte un total de 63 piscines de ce type.